

2012/4867 - Aménagement de la ludothèque "Croc aux jeux" et d'un lieu pour l'accueil des temps collectifs pour le Relais d'Assistants Maternelles "Les petits soyeux" dans les locaux de l'ancien commissariat de police du 1er arrondissement - 5 place Sathonay à Lyon 1er - Opération n° 01036001 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009/1 - Programme n° 00002 (Direction de la Construction) (BMO du 15/10/2012, p. 2370)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Avec Yves Fournel, Adjoint à l'Education et moi-même, nous avons particulièrement été attentifs à ce dossier et avons créé toutes les conditions pour qu'il aboutisse rapidement. Ca va être chose faite avec l'ensemble des services.

Il s'agit de l'aménagement de la ludothèque « Croc aux jeux » et d'un Relais d'Assistants Maternelles dans les locaux de l'ancien commissariat de Police du 1^{er}. Le coût de l'opération au stade APD est estimé à 443 000 euros.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, le commissariat de la place Sathonay ayant déménagé, les locaux appartenant à la Ville étaient disponibles. Un double besoin a émergé pour l'accueil de la ludothèque installée aujourd'hui à la Condition des Soies et pour les Assistants maternelles du bas des Pentes de la Croix-Rousse qui ont d'ailleurs l'habitude de fréquenter la ludothèque actuelle avec les enfants.

Les deux activités sont compatibles et complémentaires. L'activité principale sera bien sûr celle de la ludothèque en direction de tous les publics mais l'accueil des Assistants maternelles du Relais des Petits Soyeux fait partie des obligations de la ludothèque et les locaux seront aménagés pour en tenir compte. Leurs rapports et obligations réciproques sont fixés par convention.

Au-delà de ces aspects conventionnels, cet équipement permettra un fonctionnement plus souple et opérationnel pour la ludothèque qui ne sera plus contrainte par les règles et horaires d'ouverture de la Condition des Soies. De plus, l'ouverture de cet équipement va contribuer à la réappropriation de la place Sathonay par un public familial.

C'est donc un beau projet pour le jeu éducatif, pour la Petite enfance et pour le 1^{er} arrondissement.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?

Elles sont adoptées
(Adopté)